

APPEL A PROJETS INNOVATION

L'ISOLEMENT DES PERSONNES AGÉES EN FRANCE

CAHIER DES CHARGES

CONTEXTE ET OPPORTUNITÉ

Cela fait plus de dix ans, la Fondation MUTAC œuvre pour la lutte contre l'isolement des personnes âgées, par le biais d'études, de remises de Prix, de soutien à des projets en recherche médicale. La Fondation MUTAC a décidé de soutenir une structure dans la mise en œuvre d'une action innovante dans le cadre de la lutte contre l'isolement des personnes âgées et le lien intergénérationnel.

L'OBJECTIF DU PROJET

Le présent appel à projets a pour objectif de sélectionner une équipe qui a une idée d'action innovante pour l'accompagner dans sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation, ou qui a mis en œuvre une action depuis moins de six mois. Le projet devra se dérouler sur une période de 18 mois maximum.

Les idées d'action innovante pourront porter sur l'une des thématiques :

- La lutte contre l'isolement des personnes âgées ;
- Le lien intergénérationnel.

Un seul Lauréat sera désigné pour chaque thématique et chacun sera soutenu à hauteur de 20 000 euros maximum.

L'innovation est définie comme permettant de répondre à un besoin nouveau, ou différemment à un besoin déjà existant (nouvelles technologies, nouvelles organisations des soins et de l'accompagnement, nouvelles offres de services ou d'activités, nouveaux métiers, ...). Une action innovante est entendue comme une action qui n'est pas encore mise en place ou récemment mise en œuvre (moins de six mois), elle ne doit pas être la déclinaison d'une action d'un territoire sur un autre. L'action présentée devra être innovante par la population ciblée, l'action en elle-même, l'angle permettant de lutter contre l'isolement des personnes âgées, ...

ÉQUIPES ÉLIGIBLES

Cet appel à projets s'adresse à des associations locales, des organismes solidaires de l'économie sociale, des sociétés coopératives, d'une durée de vie d'au moins trois ans.

CONDITIONS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Un descriptif de l'action non encore mise en œuvre et une présentation complète de son caractère innovant et ses conditions indispensables pour son lancement, ainsi que les critères d'évaluation à T0, T6mois, T12mois et T18 mois ;
- Un budget détaillé ;
- Les statuts ;
- La photocopie de la parution au Journal Officiel ;
- Les noms et prénoms des membres du conseil d'administration de la structure ;
- Les comptes d'exploitation et les bilans des deux dernières années ;
- Les procès-verbaux des deux dernières assemblées générales pour les associations.

Aucun dossier partiellement complété ou ne respectant pas les formats demandés ne sera traité.

Les Lauréats d'un appel à projets de la Fondation MUTAC ne sont pas éligibles pour candidater pendant une période de carence de deux ans, à compter de la fin de la convention de soutien.

CRITERES DE SÉLECTION

- Le caractère innovant de l'action à réaliser ou de moins de six mois ;
- Les résultats et impacts de cette action ;
- Les indicateurs d'évaluation prévus ;
- le potentiel de reproductibilité et de généralisation ;
- Le budget du projet
- Le projet associatif de la structure ;
- La valorisation de l'action réalisée (communication, publication).

CALENDRIER

Étape 1	Diffusion de l'appel à projets	27 juin 2025
Étape 2	Date limite de réception des candidatures	29 septembre 2025
Étape 3	Examen des candidatures	Du 6 octobre au 3 novembre 2025
Étape 4	Sélection des deux Lauréats par le comité de gestion	6 novembre 2025
Étape 5	Contractualisation par convention	Décembre 2025

CONDITIONS CONTRACTUELLES

Contractualisation sous la forme d'une convention signée entre l'organisme porteur du projet et la Fondation MUTAC. La Fondation MUTAC ne verse pas de fonds auprès de la structure, et procède au paiement des factures directement auprès des prestataires pour la réalisation du projet.

Les lauréats s'engagent à communiquer, à la demande de la Fondation MUTAC et de la Fondation de l'Avenir, toutes informations sur la conduite du projet. La convention prévoit un rapport intermédiaire d'avancement et un rapport final (les échéances sont déterminées en fonction de la date de signature de la convention).



APPEL A PROJETS INNOVATION

Fondation MUTAC

L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES EN FRANCE

DOSSIER DE CANDIDATURE

Ce document est diffusé à titre indicatif pour guider la candidature en ligne sur la plateforme.

Nous conseillons à chaque candidat et candidate de préparer ce document en amont. En cas de perte des données de saisie sur la plateforme, vous pourrez vous référer à ce document.

ATTENTION : aucun dépôt de dossier par mail ne sera étudié.

VOTRE ASSOCIATION – ORGANISME SOLIDAIRE DE L'ECOSOC – SOCIETE COOPERATIVE - CCAS

INFORMATIONS GENERALES

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :

N° de SIREN :

Date de création de l'organisme :

Déclaration en préfecture (lieu et date) :

Date de déclaration au journal officiel :

Nombre d'adhérents :

Nom du Président :

Nom du Directeur :

Personne chargée du dossier :

OBJET, MISSIONS DE L'ORGANISME CANDIDAT

Quel est l'objet de votre organisme ? Quelles sont vos missions ?

.....
.....
.....

Quels sont les domaines d'activité de votre organisme ? Êtes-vous orientés vers une population cible ?

.....
.....
.....

Quelles sont les actions actuellement mises en place ?

.....
.....
.....

Avez-vous déjà bénéficié d'un soutien de la Fondation MUTAC ? Si oui, précisez la forme et l'année

.....
.....
.....

ACTION INNOVANTE

Thématique (ne choisir qu'une seule thématique) :

- ☐ Lutte contre l'isolement des personnes âgées
- ☐ Lien intergénérationnel

Titre de l'action :

En quoi l'action que vous souhaitez mettre en œuvre ou récemment mise en œuvre (moins de 6 mois) est innovante ? Faites une description précise du caractère innovant de l'action ?

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary school writing paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Présentez l'action globale

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary-ruled notebook paper. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

[illegible]

.....

.....

.....

[illegible][illegible]

.....

.....

.....

.....

.....
.....
Quels sont les indicateurs d'évaluation de l'action à 18 mois ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cette action pourrait-elle être reproduite dans d'autres structures ? Comment ? Avec quels prérequis ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelle communication, quel plan de valorisation avez-vous prévus pour cette action ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

LE BUDGET

LIGNES BUDGETAIRES	MONTANT TTC	NATURE DE LA DEPENSE	
Coût total du projet		Le coût total du projet comprend le montant demandé à la Fondation et celui des co-financements	
Nom du Co-financeur	<u>MONTANT</u> <u>TTC</u>	Coché si obtenu	Que couvre ce co-financement ? (1000 signes max)
		☐	
		☐	
		☐	
Demandé à la Fondation :	<u>MONTANT</u> <u>TTC</u>	Préciser la nature des dépenses :	
– Ressources humaines			
– Consommables			
– Matériel			
– Prestation de service			
– Valorisation des travaux			
SOIT TOTAL DEMANDE			

L'ÉQUIPE

Nombre d'Employés Temps Plein (ETP) :

Nombre de personnes bénévoles :

FINANCEMENT

Quelle est votre principale source de financement ?

.....

A quel montant s'élève la cotisation de vos adhérents ?

Quelle est la part de financement des particuliers ?

.....

Quelle est la part de financement des entreprises ?

Quelle est la part de financement des organismes publics ?

.....

Vos partenaires financiers sont-ils réguliers ou non ?

SOUTIEN DE LA FONDATION MUTAC

Votre structure a-t-elle déjà été soutenue par la Fondation MUTAC ?

Si oui, pour quel projet ?

En quelle année a pris fin le soutien ?

RELATIONS EXTÉRIEURES

Quels sont vos rapports avec les autres organismes, les institutions et collectivités territoriales (mairie, conseil général, Pôle Emploi, ...) ? Existe-t-il des représentants de ces organismes au sein de votre conseil d'administration ?

Votre structure est-elle affiliée à une fédération ou à un réseau, lequel ?

Votre structure est-elle membre du réseau MONALISA ?

☐ Oui ☐ Non

Comment avez-vous connu cet appel à candidatures ?

☐ Presse Veuillez préciser :

☐ Site internet Veuillez préciser :

☐ Réseau Veuillez préciser :

☐ Autre :

INFORMATIONS PRATIQUES

Qui peut postuler ?

Cet appel à projets s'adresse à des associations locales, des organismes solidaires de l'économie sociale, des sociétés coopératives, d'une durée de vie d'au moins trois ans. Les idées d'action innovante pourront porter sur l'une des thématiques : la lutte contre l'isolement des personnes âgées ou le lien intergénérationnel. Un seul Lauréat sera désigné pour chaque thématique et chacun sera soutenu à hauteur de 20 000 euros maximum.

L'appel à projets a pour objectif de sélectionner une équipe qui a une idée d'action innovante pour l'accompagner dans sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation, ou qui a mis en œuvre une action innovante depuis moins de six mois. Le projet devra se dérouler sur une période de 18 mois.

Les Lauréats d'un appel à projets de la Fondation MUTAC ne sont pas éligibles pour candidater pendant une période de carence de deux ans, à compter de la fin de la convention de soutien.

Pour toutes questions relatives à l'appel à projets, veuillez nous contacter par mail à contact@fondationmutac.org

Pour toutes questions relatives au dépôt de votre dossier en ligne, veuillez nous contacter par mail à riis@fondationdelavenir.org

Les dossiers sont à déposer en ligne ici : <https://candidature.fondationdelavenir.org/liste-des-campagnes>

Pièces constitutives (obligatoires) à joindre à votre dossier (en PDF) :

- Les statuts ;
- La photocopie de la parution au Journal Officiel ;
- Les noms et prénoms des membres du conseil d'administration de la structure ;
- Les comptes d'exploitation et les bilans des deux dernières années ;
- Les procès-verbaux des deux dernières assemblées générales pour les associations.

Le traitement des informations transmises :

Les informations recueillies sur le formulaire en ligne sont enregistrées dans un fichier informatisé sur un serveur sécurisé géré par la Fondation MUTAC sous égide de la Fondation de l'Avenir.

Les données personnelles extraites sont destinées à la Fondation MUTAC à des fins de gestion interne, pour la gestion de votre dossier notamment. La Fondation MUTAC s'engage à ne pas sortir ces données en dehors de l'Union Européenne et à ne pas les échanger avec une autre entité, sans votre accord

express. Conformément à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement, en contactant :

Le Délégué à la Protection des Données de la Fondation MUTAC, 123 boulevard de Grenelle - Immeuble ILO - 75015 Paris. Tél : 01 40 43 23 72. Mail : dpo@fondationdelavenir.org

Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.

Date limite d'envoi du dossier : 29 septembre 2025, 17h00